

- b) Le Canada devrait, en outre, s'efforcer activement d'établir des liens de partenariat dans le domaine de l'environnement avec certains pays d'Amérique latine et du bassin du Pacifique, aussi bien parce que ce type de coopération a une valeur intrinsèque considérable (p. ex., avec le Brésil, en ce qui concerne les pratiques forestières et le réchauffement de la planète), que parce qu'il renforcerait les rapports sur les plans du commerce et de la politique commerciale, rapports qui revêtent une importance croissante pour le bien-être économique du Canada.
- c) Les ressources consacrées au développement des échanges commerciaux et aux relations économiques (financement et dotation en personnel à l'étranger), de même que la destination des visites ministérielles, devraient refléter plus exactement l'importance nouvelle du bassin du Pacifique et de l'Amérique latine, ainsi que le relatif relâchement de nos liens avec l'Europe. Nous devrions affecter toutes les ressources nouvelles ou susceptibles d'être redéployables qui peuvent se libérer à des régions à l'extérieur de l'Europe, qui présentent des perspectives plus prometteuses de formation de coalitions pouvant soutenir les objectifs précis du Canada, lesquels sont de plus en plus d'ordre économique.
- Quatrièmement, nous devrions résister à la tentation naturelle de tenter de «faire beaucoup plus» en Europe de l'Est et dans l'ancienne Union soviétique, où l'ajustement économique sera long et douloureux, ce qui en fait concrètement des marchés d'exportation moins attrayants et même encore plus périphériques, dans l'ensemble, du point de vue des intérêts économiques fondamentaux du Canada.³⁸ Les intérêts du Canada dans cette région sont surtout d'ordre géopolitique (c.-à-d., souci du désarmement et de la conversion du secteur de la défense; soutien à la difficile transition vers la mise en place d'économies de marché) et nous amènent à exercer nos responsabilités de membre du G-7 par la participation à une action internationale d'assistance. Toutefois, nos intérêts économiques directs en Europe de l'Est et dans l'ex-Union soviétique ont traditionnellement été modestes. On peut dire,

³⁸ Voir OCDE, *Le Forum de l'OCDE sur l'avenir*, «Perspectives à long terme de l'économie mondiale», OCDE/GD (92) 68.